

**Secteur éducatif****Le professeur Kokoroko relève peu à peu les nombreux défis**

Avant l'arrivée du professeur Dodzi Komla Kokoroko à la tête du ministère des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat, le secteur éducatif togolais était confronté à de nombreux défis. Beaucoup de ces défis demeurent. Mais, la différence est qu'il y a un homme qui arrive à trouver ...



PAGE 3

DEVELOPPEMENT**Couverture énergétique****Lancement d'un vaste chantier d'électrification de 18 localités de la région des Savanes**

Un Programme d'urgence d'électrification a été lancé par le ministre de l'Energie et des Mines, Mawunyo Aziablé le 31 juillet à Gbargou-Gbangbagou dans la commune de Tône 4. Les travaux d'électrification concernent 18 localités dans les Savanes. La ministre ...

PAGE 5

ETRANGER**Intervention militaire au Niger****Désavoué par son Sénat, le Tchad, l'Algérie, Tinubu enfonce encore la Cedeao**

Le scénario d'une intervention militaire au Niger était d'ailleurs peu probable puisqu'au lendemain de cette promesse de Bola Tinubu, les autres pays comme le Burkina Faso, le Mali et ...

PAGE 4

POLITIQUE**GMC****Les temps forts du CST feraient-ils encore rêver certains ?**

Un nouveau regroupement de partis politiques et d'acteurs de la société civile est né la semaine dernière à Lomé ...

PAGE 3

**Inclusion financière****Plus de 108 milliards FCFA de crédits octroyés en 9 ans par le FNFI**

108, 12 milliards FCFA, c'est le montant octroyé pendant presque une décennie d'exercice par le Fonds national de la Finance inclusive (FNFI) aux populations exclues des systèmes financiers classiques. L'information a été donnée dans le dernier bulletin d'information du Fonds.

PAGE 5

DERNIERES HEURES**Surpopulation carcérale : vers l'adoption de nouvelles mesures alternatives à la détention au Togo**

Ce n'est pas nouveau. Le Togo est confronté à la surpopulation carcérale. La construction de nouvelles prisons est en projet.

En attendant, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) émet des idées.

La première est la construction dans les meilleurs délais d'un centre de détention à Lomé pour désengorger l'actuelle prison, la plus grande du pays. Celle-ci, à terme, devrait être dédiée uniquement à la préventive.

La seconde est l'adoption rapide par l'Assemblée nationale d'un nouveau code de procédure pénale avec des dispositions relatives à des mesures alternatives à la détention.

La CNDH évoque des travaux d'intérêt général pour des petits délits et le port du bracelet électronique.

C'est un bon moyen de soulager le travail de l'administration pénitentiaire et d'utiliser les cellules libérées pour les détenus les plus problématiques, explique Yaovi Sronvie, le président de la CNDH.

PIA
PLATEAU INDUSTRIEL D'ABOMEY
— TOGO —

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise

FRENCH CERT ISO CERTIFIED

www.pia-togo.com

	<p>SOMMAIRE</p> <p>Sénégal/Présidentielle Rééligibilité de Karim Wade et de Khalifa Sall : la stratégie de Macky Sall pour casser l'aura de Sonko</p>  <p>P 4</p>	<p>Football au Togo Le Beach soccer au centre des ambitions</p>  <p>P 10</p>	<p>Développement de talents Nouveau visage du Comité de pilotage</p>  <p>P 10</p>
---	--	---	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

ABALO Marie Akouvi, bénéficiaire du Produit d'Accompagnement Spécial (PAS APSEF), d'un montant de 100 000 FCFA

Madame ABALO Marie Akouvi est insérée dans le paysage financier du FNFI depuis 2016. Successivement, elle obtient avec succès tous les 4 cycles du crédit APSEF qui lui permettent de démarrer sa petite activité génératrice de revenus, vente de bonbons, de biscuits... Un début de commerce qui a permis à notre cinquantenaire de se lancer des défis qu'elle a su bien relever au fil du temps.



Madame ABALO Marie Akouvi

“ Les différents cycles reçu m'ont permis de voyez une petite activité du crédit APSEF que j'ai démarré comme vous le qui au début n'était pas

facile. Mais j'y ai cru et je me suis entièrement donnée corps et âme pour pouvoir réussir. Après ces 4 crédits, je voulais mieux faire, passer à échelle mon activité. J'avais certes des petites économies mais il m'en fallait davantage pour pouvoir réaliser le kiosque dont je rêvais. Et je me suis rappelé qu'il nous avait été parlé d'un Produit d'Accompagnement Spécial pour les bénéficiaires fin de cycle du crédit APSEF qui remboursent très bien leurs crédits. Alors je me suis davantage informée sur les opportunités que j'avais de pouvoir obtenir le PAS APSEF pour me permettre de passer à la concrétisation de mon projet. J'étais très heureuse et soulagée de savoir que j'étais parfaitement éligibles au PAS, étant donné que j'étais à jour vis-à-vis des remboursements de mes crédits antérieures. Je me suis rapidement pliée aux exigences requises et je me suis vu octroyer dans les semaines qui

ont suivi un crédit de 100 000 FCFA.”

Le crédit obtenu, notre interlocutrice peut maintenant passer à la concrétisation de son rêve, celui de devenir une grande commerçante dans sa région.

“Le PAS APSEF m'a donc permis de mettre en place ce petit hangar que vous voyez. Dans ce hangar, comme vous le voyez, je vends des petites bricoles, notamment des ballons, des jouets pour enfants, des boîtes de spaghetti, des épices... Je suis très heureuse actuellement, car j'exerce une activité que j'ai toujours rêver d'exercer. Chaque jour qui passe, c'est avec satisfaction que je me lève pour vaquer à mes occupations la tête haute. Je dégage des revenus qui me permettent de vivre décemment et de prendre soin de ma famille. C'est aussi ça la valeur ajoutée d'une activité qui épanouit et qui nous autonomise”.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Édité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web : www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Secteur éducatif

Le professeur Kokoroko relève peu à peu les nombreux défis

Avant l'arrivée du professeur Dodzi Komla Kokoroko à la tête du ministère des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat, le secteur éducatif togolais était confronté à de nombreux défis. Beaucoup de ces défis demeurent. Mais, la différence est qu'il y a un homme qui arrive à trouver les moyens de les relever.

Beaucoup de Togolais n'ont pas vendu chère la peau du professeur Dodzi Komla Kokoroko à la tête de ce département ministériel. A un moment donné, le secteur éducatif était devenu un dossier brûlant de la République. Il y a des ministres qui n'ont pas duré à ce poste. Ceux qui ont pu passer quelques mois à ce poste ont dû se résigner à accepter la situation qui prévalait et à subir une certaine dictature venant de certains acteurs. En effet, un certain nombre d'acteurs du système éducatif avaient en quelque sorte pris en otage l'école togolaise et dictaient leurs lois. Depuis le début des années 2010, l'on est rentré dans une spirale de crises sociales. L'on n'exagérerait même pas en faisant un lien avec certaines crises politiques que le pays a traversées, notamment la crise engendrée par le Collectif sauvons le Togo (CST) entre 2012 et 2013. Les syndicalistes refusent que l'on fasse un lien entre leurs multiples mouvements et ces crises politiques. Quoi qu'il en soit, de la Synergie des



Professeur Dodzi Komla Kokoroko

travailleurs du Togo (STT) à la Confédération des syndicats des enseignants du Togo (CSET), l'on a assisté à un éternel recommencement. A chaque rentrée scolaire il fallait s'attendre à des menaces de grèves. Les dialogues se multipliaient mais ne parvenaient pas à résoudre le problème. Il faut dire que le syndicalisme togolais lui-même était en crise avec des scissions et la naissance d'autres syndicats plus radicaux. Cette situation était dangereuse pour l'avenir de l'école. Et c'est dans ce contexte

qu'est arrivé le professeur Kokoroko en 2020. Il a réussi et continue de réussir un exploit à l'université de Lomé. Mais, gérer une université et gérer le système éducatif de tout le pays étaient-ils la

même chose ? D'ailleurs, une crise naissait au moment où il prenait ses fonctions. Depuis ce moment jusqu'à maintenant, l'on a enregistré trois rentrées scolaires, mais sans heurts. Il a fallu allier le bâton et la carotte, le dialogue, la fermeté, la discipline pour parvenir à cette étape. Comme à l'université de Lomé, au début des réformes, il y avait de la fronde. Aujourd'hui, même les plus grands détracteurs du professeur Kokoroko lui reconnaissent ses bonnes actions au service du pays. Au niveau de l'enseignement

primaire et secondaire, le ministre a dû mettre fin à des pratiques nuisibles qui étaient en cours depuis des années et auxquelles personne n'osait s'attaquer. L'enseignement privé n'échappe pas à ce grand coup de balai.

L'on note que l'impunité n'est plus la règle dans le système éducatif togolais. Quand il faut sanctionner même très sévèrement, le professeur Kokoroko le fait. C'est ce que les Togolais veulent. Que dans chaque secteur, chaque responsable puisse imposer la discipline et le respect des lois.

La construction et l'équipement des établissements scolaires se poursuivent. Cela n'évolue comme on le voudrait. Mais, si la dynamique est maintenue, bientôt, l'école togolaise pourrait avoir un nouveau visage, un peu comme on l'observe aujourd'hui à l'université de Lomé. Il y a quelques jours, une nouvelle mesure a été prise.

Cela concerne la tenue scolaire. Ces dernières années, cela a pris des tournures inquiétantes. Les garçons imitent une certaine mode dépravée et qui prend de l'ampleur (pantalons sautés, très serrés, troués, en dessous des fesses etc...). En ce qui concerne la coiffure, c'est la catastrophe. On se croirait dans une

prison de toxicomanes. Les filles portent des jupes et des habits qui laissent voire les parties intimes (cuisses, poitrines, seins, et même malheureusement parfois l'entrejambe). Des enseignants en témoignent et affirment être impuissants. Malheureusement, l'homme étant un être sensible, ces enseignants et même des responsables d'établissements scolaires succombent souvent. Les histoires de grossesses en milieu scolaire impliquant des enseignants sont devenues légion. Le professeur Kokoroko en a même sanctionnés ces derniers mois. Il faut préciser que toutes les filles qui sont victimes de harcèlement sexuel à l'école n'ont pas forcément des attitudes provocantes. Mais, le phénomène de l'habillement est un problème réel.

Et l'on espère qu'à la rentrée prochaine et dorénavant, l'on prendra toutes les dispositions pour renvoyer les élèves qui ne se conformeront pas aux nouvelles dispositions en la matière ; afin que ces derniers puissent se mettre en règle. Ainsi, la pagaille va prendre fin. Vivement donc que le système éducatif continue de s'améliorer pour le bien de tous les Togolais.

Edem Dadzie

GMC

Les temps forts du CST feraient-ils encore rêver certains ?

Un nouveau regroupement de partis politiques et d'acteurs de la société civile est né la semaine dernière à Lomé. L'on pouvait noter la présence d'anciens routiers aux côtés des nouveaux acteurs. Est-ce le début d'un renouvellement de la scène politique togolaise ? Ou bien c'est juste de l'opportunisme ?

Le nom du regroupement est le Grand mouvement citoyen pour la refondation du Togo (GMC). Les Forces démocratiques pour la République (FDR) de maître Paul Dodzi Apévon, le Pacte socialiste pour le renouveau (PSR) de maître Abi Tchessa et l'Union des démocrates socialistes (PSR) de Antoine Folly en font partie. L'on peut noter aussi la présence de maître Zeus Ajavon, ancien coordonnateur du Collectif sauvons le Togo (CST), et du professeur David Dosseh, porte-parole du Front citoyen Togo debout. Ce regroupement n'a sincèrement aucun poids politique. Aucun des partis politiques membres n'a réussi à percer lors des dernières élections. Les FDR et l'UDS-Togo ont

d'ailleurs boycotté ces élections. Donc, actuellement, leur poids politique n'est pas significatif. Les partis qui peuvent aujourd'hui oser rivaliser avec le parti au pouvoir ne sont pas dans ce regroupement. Même ces partis, dont l'ANC, l'UFC, le Net, le PDP, et des regroupements comme la DMP et la DMK, ne constituent pas des adversaires aussi redoutables pour le pouvoir. Il faut simplement reconnaître avec certains observateurs que l'opposition togolaise n'existe plus. Le GMC affirme vouloir œuvrer pour la transparence des futures élections. C'est un objectif noble. Mais, ne faudrait-il pas aussi composer avec les partis politiques de l'opposition qui sont à la Commission électorale nationale indépendante

(Ceni) ? Quel rôle peut jouer la société civile ? Il faut dire que cette société civile est parfois accusée d'être d'une certaine couleur contre d'autres. Le retour de maître Zeus Ajavon qui apparaît comme

Au moins lui a encore une certaine crédibilité aux yeux de l'opinion et des acteurs politiques. Mais fondamentalement, il ne faut pas rêver. Il n'est pas certains qu'il arrive à changer quelque

avec le Syndicat national des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot) dont il a été le premier dirigeant. Le professeur Dosseh sait tenir le langage de la mobilisation. Ces dernières années, il a réussi à se faire une renommée qui dépasse les frontières togolaises. Donc, dans ce GMC, il est la personne qui peut inquiéter le pouvoir. Il n'est pas étonnant que le GMC affirme vouloir impulser une nouvelle vision pour le développement politique du Togo. Est-on en train d'aller vers un renouvellement de la classe politique nationale ?

Et puis, quand le GMC parle de refondation du pays, de quoi s'agit-il exactement ? Sans doute que le temps nous permettra d'apprécier. Mais, refonder un pays se fait avec le concours des dirigeants (s'ils sont dans cette logique), ou à la suite d'une révolution ou d'un coup d'Etat. Comment va alors procéder le GMC ?

TM



Professeur David Dosseh

un rejet d'une retraite qui s'impose ne plaira pas à tout le monde. On sait comment se sont terminées les activités du CST, et les griefs que les uns ont gardés contre les autres. Heureusement qu'il a laissé le professeur David Dosseh prendre la tête du GMC.

chose. Il deviendra peut-être encore plus populaire et deviendra peut-être un futur opposant farouche au Togo. Le professeur David Dosseh a du talent, il est compétent et a aussi du charisme. On a vu comment il a réussi à bouger le secteur de la santé

Intervention militaire au Niger Désavoué par son Sénat, le Tchad, l'Algérie, Tinubu enfonce encore la Cedeao

Le scénario d'une intervention militaire au Niger était d'ailleurs peu probable puisqu'au lendemain de cette promesse de Bola Tinubu, les autres pays comme le Burkina Faso, le Mali et la Guinée ont apporté leur soutien aux putschistes. Des voix se sont même élevées, en Algérie, notamment, et ont condamné cette option périlleuse que voulait choisir la Cedeao en réaction à cet énième coup d'Etat. Après le Tchad, qui s'était proposé en médiateur, c'est au tour du Sénat nigérian de s'opposer à une intervention militaire au Niger. Une situation qui égratigne une fois de plus la crédibilité de cette institution sous régionale, incapable de tenir ses promesses et ses engagements pour une « Cedeao des peuples ».

En réalité l'idée d'une intervention militaire au Niger avait rendu cette décision de Bola Tinubu populaire, tellement elle a été commentée, analysée et discutée dans les médias et au sein des institutions sous régionales sœurs. Et même si le monde est presque habitué à des promesses sans lendemains de la Cedeao, l'on avait cru, qu'avec ce nouveau président, qui avait fait de la lutte contre les coups d'Etat, son cheval de bataille, les choses allaient se régler d'une autre façon. Si c'était le cas, la Cedeao allait retrouver sa place dans le concert des institutions sous régionales fortes et respectées. Les attentions ont donc convergé vers la fin du délai imposé. Les putschistes avaient jusqu'à hier dimanche 6 août 2023 pour se retirer. Une fois encore, la déception a été au rendez-vous.

Les putschistes nigériens désormais maîtres de leur destin

L'échec, prévisible de la Cedeao, entraîne, au-delà de sa décrédibilisation aux yeux du monde et des populations africaines éprises de démocratie, une redéfinition du ton des négociations pour la sortie de crise au Niger.

Le désaveu du Sénat nigérian à l'intervention militaire du pays au Niger a sérieusement porté un coup dur au président Bola Tinubu. Même s'ils condamnent et rejettent le coup de force, les sénateurs nigériens ont conseillé le président de renforcer les options diplomatiques et politiques pour résoudre la crise plutôt que l'option militaire. Car, selon eux, une intervention militaire

à s'exécuter. La réaction énergique de la Cedeao, à travers son tout nouveau président Bola Tinubu avait surpris plus d'un et attiré les projecteurs sur cette nouvelle stratégie que semblait adopter la Cedeao. D'ailleurs vendredi 4 août, la pression sur les putschistes du Niger avait pris une sérieuse avancée, puisque les chefs d'état-major de



Bola Ahmed Tinubu

aurait « des implications au Nigeria » avec une possible déstabilisation de régions très pauvres déjà sous pression des groupes armés.

Même si le Bénin, le Sénégal et la Côte d'Ivoire se sont dit prêts à envoyer des soldats pour appuyer cette intervention, le Togo semble privilégier, tout comme le Tchad (même s'il n'est pas de la Cedeao), le dialogue. Ce qui rend la tâche assez complexe pour la Cedeao dont les membres sont divisés sur cette option.

Le nouveau président élu du Nigeria et de la Cedeao n'avait-il pas prévu cette option avant d'envoyer un tel ultimatum aux putschistes ? Voilà encore une tache d'huile sur le blason de la Cedeao que l'on s'efforce de redorer. Et face à de pareilles situations, les petites erreurs, même de celles d'un président-débutant se paient cher.

Fin de l'ultimatum, zéro intervention

Les putschistes avaient une semaine pour libérer le président élu Mohamed Bazoum et remettre le pouvoir sous peine de sanctions, avec à la clé, une intervention militaire pour obliger les putschistes

la Cedeao étaient réunis pendant trois jours à Abuja pour définir les contours de cette intervention militaire. Cette option est vraisemblablement appuyée par Paris, qui apporterait son soutien à cette option, tandis que d'autres chancelleries comme l'Allemagne, conseillent de privilégier le dialogue et la médiation.

À l'expiration de l'ultimatum, la Cedeao est restée muette. Comme d'habitude l'on est presque forcé de le constater. Au Niger en revanche, les putschistes ont, plutôt que de libérer le président Bazoum, paradé hier dimanche 6 août 2023, au stade général Seyni Kountché devant une foule immense venue apporter leur soutien aux militaires au pouvoir. Fort du soutien du Mali et du Burkina Faso voisins, les putschistes ont vraisemblablement repris le dessus et donnent désormais le ton des prochaines discussions sur la transition. Le général Tiani a dans la foulée, procédé à des nominations, pour se constituer un collège d'hommes de confiance autour de lui afin de faire face aux prochaines étapes.

Alexandre Wémima

Sénégal/Présidentielle Rééligibilité de Karim Wade et de Khalifa Sall: la stratégie de Macky Sall pour casser l'aura de Sonko ?

Adoptée par 124 voix pour, 1 contre et 0 abstention, la réforme du code électoral sénégalais permet à Karim Wade et à Khalifa Sall de figurer sur les listes électorales, et donc de se présenter aux élections. Une nouvelle disposition qui va sans doute relancer les jeux à la prochaine présidentielle dans le pays.

En raison de condamnations dans des affaires financières distinctes, ces deux opposants avaient été empêchés de concourir au scrutin de 2019 contre le sortant et futur vainqueur, l'actuel président Macky Sall.

Leur absence a-t-elle redistribué les cartes des affiliations partisans ? Puisqu'en 2019, leur absence avait ramené la majorité des voix à l'opposant Idrissa Seck et lui avait permis de se classer deuxième avec près de 21% des suffrages. Depuis son ralliement au parti au pouvoir et sa nomination au Conseil économique et social, une nouvelle configuration s'est redessinée, cette fois-ci, avec l'entrée en scelle

de l'autre, le scrutin présidentiel s'annonce plus indécis que jamais. Non seulement la question de l'inéligibilité d'Ousmane Sonko n'est pas tranchée, mais le retour sur le ring de deux poids lourds de la scène politique n'est pas de nature à renforcer la cohésion au sein de cette opposition.

Le premier, Karim Wade, qui se réclame héritier naturel et légitime du PDS, va vouloir retrouver et rallier ses partisans. Le second, Khalifa Sall, du Parti socialiste, et ancien maire de Dakar, en qui l'on voyait le successeur digne de Macky Sall, garde encore toutes ses chances et va reprendre sa « revanche » électorale qu'il n'a pu avoir en 2019.



Khalifa Sall, Ousmane Sonko et Karim Wade

d'Ousmane Sonko, le maire de Ziguinchor. Après des mois d'un face-à-face tendu entre le président Macky Sall et l'opposant Ousmane Sonko, qui s'est soldé par le renoncement de l'un à se présenter à un troisième mandat et l'incarcération

Tout pourra se jouer entre ces opposants, Karim Wade, Khalifa Sall, Idrissa Seck et, le cas échéant, Ousmane Sonko. La guerre inévitable entre ces « gladiateurs » de la politique sénégalaise ne fera que profiter au camp présidentiel.

T.M.

YOTR

POUR LA SECURISATION DES BIENS FONCIERS

OUI CAMPAGNE DE COLLECTE D'INFORMATIONS FONCIÈRES

COMMUNES Agoo-Nyive 1 & 2

22 Mai 2023 - 21 Août 2023

AFD

Inclusion financière

Plus de 108 milliards FCFA de crédits octroyés en 9 ans par le FNFI

108, 12 milliards FCFA, c'est le montant octroyé pendant presque une décennie d'exercice par le Fonds national de la Finance inclusive (FNFI) aux populations exclues des systèmes financiers classiques. L'information a été donnée dans le dernier bulletin d'information du Fonds.

Neuf ans après son lancement, le Fonds national de la Finance inclusive continue d'enregistrer des succès. Ledit montant qui couvre les fonds octroyés jusqu'à fin juillet 2023 montre l'engagement du FNFI en faveur de l'inclusion financière.

Dans les détails, plus de 1,8 million de personnes, issues de différentes couches socio-économiques, ont bénéficié à ce jour des crédits du FNFI. Ces crédits ont été alloués via 13 produits, que sont : AGRISEF, AJSEF, APSEF, PAF, PAIFFV, PAS-AGRISEF, PAS-APSEF, PNER, PS, KIFFE, NKODEDE, REF-PSF, RELANCE. Ces différents produits sont assortis d'un taux de remboursement très élevé de 95,17% en janvier.

D'après les données, le produit d'Accès des pauvres aux services financiers (APSEF) est le principal moteur du Fonds. Lancé en avril 2014, ce produit

pauvres économiquement mais capables de réaliser des activités génératrices de revenus. APSEF a donc permis d'allouer 37,

225 000 bénéficiaires supplémentaires, le FNFI veut consolider ses acquis et étendre ses actions pour plus d'impact. Le Fonds dont les attributions ont été redéfinies et étendues l'an dernier, maintient son objectif à l'horizon 2025.

barre symbolique des 100 milliards FCFA de crédits depuis mars 2022. Cette institution gouvernementale permet de satisfaire de façon permanente, les besoins de produits financiers de proximité, exprimés



Le Grand marché de Lomé

est un crédit destiné à soutenir et encourager les activités génératrices de revenus (petit commerce, agriculture, artisanat etc.). C'est un produit générique à 4 cycles, accessible aux femmes et hommes

57 milliards FCFA, suivi du produit d'Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRISEF) qui à son tour a permis d'octroyer 34,82 milliards.

Souhaitant toucher

Créé en 2014 pour renforcer les capacités financières et opérationnelles des Prestataires de services financiers (PSF) décentralisés, le Fonds national de la finance inclusive a dépassé la

par les communautés. Ces dernières qui pour la plupart n'ont pas accès à des services financiers classiques comme les Banques et les microfinances.

Edy Alley (stagiaire)

Couverture énergétique

Lancement d'un vaste chantier d'électrification de 18 localités de la région des Savanes

Un Programme d'urgence d'électrification a été lancé par la ministre de l'Énergie et des Mines, Mawunyo Aziablé le 31 juillet à Gbargou-Gbangbagou dans la commune de Tône 4.

Les travaux d'électrification concernent 18 localités dans les Savanes. La ministre de l'énergie et des mines a implanté à cet effet, le premier poteau électrique. Ce programme, dans la droite ligne de la mise en œuvre du Programme d'urgence pour la région des Savanes (PURS) vise à renforcer la résilience de cette partie du pays et sa stabilité au regard des attaques djihadistes dont elle fait objet.

Cette action vient compléter le Projet d'installation de 50 000 lampadaires solaires autonomes et intelligents

lancé par le président Faure Gnassingbé en avril 2023. Elle permettra d'étendre le réseau électrique dans cette région du pays tout en assurant de meilleures conditions de vie aux populations locales.

Déjà en 2022, 50 milliards FCFA avaient été engagés dans le projet. Et cela a permis d'améliorer de 15 à 20% le réseau de pistes rurales, d'offrir à 80 000 personnes, l'accès à l'eau potable et à 15 000 ménages supplémentaires, de l'électricité.

Selon le gouvernement, le PURS nécessite une enveloppe globale de 200



Projet d'électrification

milliards FCFA. En février dernier, l'exécutif togolais évaluait à 150 milliards FCFA,

le cumul des ressources déjà mobilisées auprès des partenaires techniques et

financiers (PTF) en faveur du programme.

Edy Alley (stagiaire)

Togo/Numérique et télécoms

Quelle tangente ?

Le Togo est dans une dynamique de révolution numérique à travers la digitalisation des services et les télécommunications. La création du portail numérique <http://service-public.gouv.tg> est l'une des réalisations phares dans ce processus. Un an après son lancement, le portail compte un grand nombre de demandes.

Mis en ligne en 2017, le portail numérique a été mis à jour en juin 2022. Les changements

permettent de regrouper en une interface tous les services publics digitalisés de l'administration.



permettent de regrouper en une interface tous les services publics digitalisés de l'administration.

E-services publics en vogue au Togo

De juin 2022 à juin 2023, 101 730 demandes ont été enregistrées. La nouvelle interface permet aux citoyens et aux entreprises de créer un compte. Avec ce compte, ils peuvent effectuer en ligne l'ensemble des démarches administratives digitalisées et intégrées au portail. Plus de 97000 comptes ont déjà été créés dont 64% pour les hommes et 36% pour les femmes. Grâce aux comptes créés, les utilisateurs ont la possibilité de payer en ligne les différents frais liés aux diverses procédures, de suivre en temps réel l'évolution de leurs dossiers depuis leur compte utilisateur, de garder l'historique des documents échangés avec l'administration, etc.

Le nouveau portail a commencé avec 04 démarches entièrement digitalisées. Il s'agit des demandes en ligne de passeport ordinaire et de service, de carte de

démarche complètement digitalisée. Depuis janvier 2023, les Togolais qui vivent sur le territoire et ceux qui sont à l'étranger ont la possibilité d'obtenir le permis de construire dans un délai court. Par exemple 1342 certificats de nationalité ont été délivrés aux Togolais de l'extérieur sur la période de septembre à octobre 2022. L'ambition du Togo est de parvenir à 100% des démarches administratives digitalisées sur « service-public.gouv.tg » à l'horizon 2025, comme stipulé dans la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 et la Stratégie Togo digital 2025.

Sans aucun doute, le processus de digitalisation des services publics s'est accéléré avec la création de l'Agence Togo Digital, agence gouvernementale qui pilote les projets digitaux.

Télécoms : l'Arcep au chevet du développement

La participation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) à l'émergence des Tic était vivement attendue à sa création il y a quelques

années. L'Arcep assure le contrôle du secteur qu'elle rend plus profitable pour les utilisateurs, sans oublier l'argent qu'elle rapporte dans les caisses nationales. L'Arcep est une autorité administrative indépendante créée pour réguler les marchés de communications électroniques et des postes dans un contexte de modernité et d'évolution technologique. Une de ses missions est de gérer et contrôler les

opérateurs autorisés par le gouvernement pour établir et exploiter des réseaux et services ouverts au public. L'Arcep sait très bien le faire. Rien qu'en 2022 par exemple, sa participation au budget de l'État a atteint

04 milliards de francs CFA, sous l'effet des sanctions. C'est représentatif d'une augmentation par rapport au revenu de 3,94 milliards de francs



généralisé en 2021. L'Autorité qui est opérationnelle depuis octobre 2020 a engagé des procédures de sanctions contre les opérateurs de téléphonie mobile qui entravent d'une façon ou d'une autre les objectifs de développement électronique établis par les pouvoirs publics. En effet, Togo Cellulaire, Moov Africa et Groupe Vivendi Africa (GVA Togo) qui commercialise Canal Box ont été les plus atteints par les pénalités. Togo Cellulaire a reçu deux amendes pour un montant de 3,4 milliards de francs entre février 2021 et juin 2022 pour différenciation tarifaire intra et extra-réseau et pour manquements graves à l'obligation d'assurer une disponibilité permanente des services de communications électroniques mobiles.

Quant à Moov, elle a été condamnée en mai 2021 à payer une amende de près de 594 millions de francs CFA pour non-respect de l'obligation de disponibilité des services. Puis, il y a GVA Togo qui a été mise en demeure pour manquements graves et récurrents à la disponibilité de service. Le pays entend simplifier le régime des redevances qui est une autre source de recettes pour l'Arcep. Cela devrait faciliter son travail de régulateur. Conformément à la vision de développement liée au numérique, l'Arcep

client la possibilité, lorsqu'il change de fournisseur, de conserver le même numéro. 95% des consommateurs sondés sont favorables à la portabilité des numéros.

Togo : indice du développement humain

Le pays est déterminé à accroître la richesse dans le but de répondre aux exigences du développement social. Cette volonté se manifeste par des efforts soutenus et des réformes économiques. Ces actions engendrent des résultats prometteurs. Le Togo crée un environnement propice à la croissance et au bien-être de chaque habitant dans tous les domaines. Ainsi, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) publie régulièrement le rapport sur le développement humain (RDH) pour fournir une analyse approfondie et objective de la situation du développement humain à travers le monde.

Le rapport 2021-2022 intitulé « temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation » met en évidence le contexte actuel du développement, dominé par des incertitudes chroniques et interactives à l'échelle mondiale. Dans ce climat de crises et d'incertitudes, le Togo a réussi à réaliser des

progrès avec un Indice du développement humain (IDH) qui est passé de 0,515 en 2019-2020 à 0,539 en 2021-2022. Il occupe ainsi le deuxième rang des pays



de l'Uemoa derrière la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, le rapport révèle que le revenu national brut a connu une hausse exceptionnelle, passant de 1 602 dollars en 2019-2020 à 2 167 dollars en 2021-2022. L'espérance de

vie à la naissance est quant à elle passée de 61 ans à 61,6 ans sur la même période.

L'avancée est le fruit des projets et programmes déployés par le pays dans le domaine des infrastructures de base ainsi que des réformes économiques. D'importants

investissements ont été consentis pour garantir aux ménages et communautés défavorisées un accès accru aux infrastructures socioéconomiques essentielles.

Dans le cadre du projet des Filets sociaux de base (FSB), pas moins

de 133 microprojets ont été réalisés. On compte la construction de 83 établissements scolaires, l'installation de 70 forages équipés de systèmes mini-adduction d'eau potable, la création de 19 centres communautaires,

réalisations a mobilisé des fonds d'une valeur de plus de 05 milliards de francs CFA.

Initialement prévu pour prendre fin en décembre 2021, le projet a été prolongé jusqu'en juin 2023,



l'établissement de 10 unités de soins périphériques, la construction de 06 hangars de marché et la mise en place de 02 réservoirs d'eau. L'ensemble de ces

offrant ainsi des avantages supplémentaires à 26 250 ménages résidant dans la grande agglomération de Lomé.

Attipoe Edem Kodjo

ALERTE ARNAQUE

Évitez d'envoyer de l'argent par Tmoney ou Flooz

Aucun paiement ne se fait à la DCCFE par Tmoney ou Flooz. Les paiements pour l'obtention du titre foncier se font uniquement dans les agences des banques partenaires et sur les bornes électroniques installées au siège de l'OTR et à la DCCFE.

8280

Signalez toute tentative d'escroquerie en appelant le numéro vert

Me. Luc Emmanuel Aho SOWAH
Huissier de Justice
09 BP 9130 - Lomé
Tél : 00228 22 23 71 60
Fax : 00228 22 27 02 73
Lomé - TOGO
N° 1000105465
N° 1000105465

COPIE

SIGNIFICATION DE LETTRE

L'an deux mil vingt-trois
Et le Quatre (04) août

A la requête de la **Société Fan Milk S.A.**, Société Anonyme ayant son siège social à Lomé, 09 B.P. PORT 9130, Tél. 00228 22 23 71 60, Fax : 00228 22 27 02 73, Lomé -TOGO, prise en la personne de son représentant légal, résidant domicile audit siège

*J'ai, Me Luc E. A. SOWAH, Huissier de Justice
près le Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance
de Lomé y demeurant 65, angle Boulevard Léopold Sédar
Senghor, Rue Fatsogang, Tokoin Wally, non loin de l'Église KRISTAL
Bénégnié ;*

SIGNIFIE ET DELAISSE A

Madame SENAYAH Kossiwa Dziwodona, demeurant et domiciliée à Lomé, où étant et parlant comme dit ci-après au procès-verbal de signification

→ **L'original d'un courrier N/REF :195/23/NA/FE/RH en date du 31 Juillet 2023 à Lomé par le Directeur Général de la Société Fan Milk S.A ayant pour l'objet Votre absence prolongée et injustifiée à votre poste de travail ;**

Dont teneur suit :

- Madame,
Nous n'avons plus eu de vos nouvelles depuis votre départ en congés pour compter du 24 Avril 2023.

Par la présente nous vous invitons à reprendre vos fonctions une semaine après réception de ce courrier. Passé ce délai, vous serez considéré comme démissionnaire.

Espérant pouvoir vous compter bientôt parmi nous, veuillez recevoir, madame l'expression de nos sentiments distingués

Je vous rappelle que cette signification vous est faite à toutes fins utiles que de droit

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'ELLE N'EN IGNORE**

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé copie de la lettre susmentionnée.

ACTE SIGNIFIE A : Madame SENAYAH Kossiwa Dziwodona
Cet acte a été remis par l'Huissier de Justice, ou par Clerc assermenté, suivant les déclarations qui ont été faites, dans les conditions indiquées aux rubriques marquées d'une croix.

I - REMISE A PERSONNE

au destinataire (ainsi déclaré) PERSONNE PHYSIQUE présente
 au destinataire PERSONNE MORALE, à une personne qui s'est déclarée habilitée à recevoir l'acte:
 NOM : _____ PRENOMS : _____ QUALITE : _____
 au domicile élu par le destinataire : _____ QUALITE : _____
 à M : _____
 qui a donné visa sur la fiche de tournée.

II - EN ABSENCE DU DESTINATAIRE DE L'ACTE, LA COPIE A ÉTÉ REMISE

à une personne présente au domicile / siège, et à défaut au gardien de l'immeuble
 NOM : _____ PRENOMS : _____ QUALITE : _____
 qui a accepté de recevoir copie de l'acte
 à un voisin,
 NOM : _____ PRENOMS : _____ QUALITE : _____
 qui a accepté de recevoir copie de l'acte et a donné récépissé

III - La signification à personne, à domicile ou à résidence, au gardien ou à un voisin s'étant avérée impossible, et le destinataire demeure bien à l'adresse indiquée suivant les vérifications ci-après :

Circonstance rendant impossible la remise I et II	Détail des vérifications confirmation du domicile par
<input type="checkbox"/> l'intéressé est absent	<input type="checkbox"/> Voisin
<input type="checkbox"/> la personne présente refuse l'acte	<input type="checkbox"/> Chef du quartier ou Village
<input type="checkbox"/> Personne non capable	<input type="checkbox"/> Mairie
	<input type="checkbox"/> Gardien

L'acte a été déposé en la mairie de la commune ou chez le chef traditionnel ou chef du quartier de votre domicile où il a été donné récépissé (annexé à la minute du présent) par une personne se déclarant habilitée Article 56 de Code de Procédure Civile.

Le destinataire de cet acte est domicilié à l'étranger, en conséquence, cet acte a été envoyé par lettre recommandée à sa résidence à l'étranger, Copie de la notification a été affichée au tribunal où la demande est portée. Un double a été envoyé à la résidence de la partie, par la poste, avec accusé de réception

IV - Destinataire n'ayant ni domicile, ni résidence connue
 L'acte a été affiché à la porte principale de l'auditoire du tribunal de Lomé et par insertion dans un journal ou périodique de diffusion nationale ou locale désigné par le juge

V - FORMALITES ANNEXES
 Un avis de passage a été laissé au domicile/siège. La copie de l'acte a été remise dans une enveloppe fermée ne portant que d'un côté les noms et adresse du destinataire et de l'autre mon cachet apposé sur la fermeture du pli, Article 56 et 57 du code de Procédure Civile.
 Le présent acte comporte 3 feuilles

Coût du présent acte	
Premier original	2 000
Deuxième original	1 000
Copie	1 000
Répertoire	275
Rédaction	5 000
Frappe	2 000
Enregistrement	5 000
Timbre	1 500
Emolument	42 225
Total	60.000

Visa de l'Huissier de Justice
Des mentions relatives à la signification
[x] Acte signé par Me Luc E. A. SOWAH





Fan Milk S.A.

Zone Industrielle du Port, Lomé
09 BP 9130 - Lomé
Tél. +228 22 23 71 60
E-mail : info.fanmilk@fanmilk.com
N° 1000105465
N° 1000105465
Capital Social : 510 000 000 FCFA

Lomé, le 31 juillet 2023

A
Madame SENAYAH Kossiwa Dziwodona
LOME-TOGO

N/REF : 195/23/NA/FE/RH

Objet : Votre absence prolongée et injustifiée à votre poste de travail

Madame,
Nous n'avons plus eu de vos nouvelles depuis votre départ en congés pour compter du 24 avril 2023.

Par la présente, nous vous invitons à reprendre vos fonctions une semaine après réception de ce courrier. Passé ce délai, vous serez considéré comme démissionnaire.

Espérant pouvoir vous compter bientôt parmi nous, veuillez recevoir, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur Général



FAN MILK S.A.
09 B.P. 9130 PORT
Lomé - TOGO
TCHEOU Thomas

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food

RAAF

**Avis à manifestation d'intérêt
Sélection de consultant individuel**

Source de financement :	ARAA BUDGET 2023
Méthode de sélection :	Sélection de Consultant (e) individuel (le)
Référence sélection :	ARAA/BUDGET/2023/SCI/030
Objet :	Sélection d'un (e) Consultant(e) pour l'élaboration d'un rapport de capitalisation des 10 ans de vie de l'ARAA.
Date de publication :	31 Juillet 2023
Date de limite :	15 Août 2023

1. Dans le cadre de la capitalisation des résultats obtenus au cours des dix ans de vie de l'ARAA, les enseignements et la formulation des recommandations pour les 10 ans à venir, il est prévu le recrutement **d'un (e) Consultant(e), pour l'élaboration d'un rapport de capitalisation des 10 ans de vie de l'ARAA.**

2. Les termes de référence détaillés sont accessibles sur le site web (<https://araa.org/vacancies>) de l'ARAA.

3. Les candidatures sont reçues au plus tard le **15 Août 2023 à 17h00 GMT** en suivant les instructions mieux décrites dans les termes de références.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : procurement@araa.org cc : ctienon@araa.org, mnakorba@araa.org avec en objet « **SCI030- ARAA- Rapport de Capitalisation 10 ans** »



Développement de talents Nouveau visage du Comité de pilotage

La Fédération togolaise de football (FTF) franchit une étape décisive dans son ambition de promouvoir le développement des talents au sein du football national. La fédération a dévoilé les membres du tout nouveau Comité de pilotage du Plan de développement des talents.

Composé de onze (11) membres, le comité aura pour mission principale d'élaborer et de mettre en œuvre un plan à long terme visant à favoriser l'émergence des futurs talents du football togolais. Sous l'impulsion du Comité exécutif de la FTF, le Comité de pilotage aura pour rôle de superviser et de gérer toutes les activités liées au projet de développement des talents. Il devra également rendre compte régulièrement de

ses avancées et de ses réalisations au Comité Exécutif de la FTF. Les membres dudit Comité ont été choisis pour leur expertise et leur dévouement envers le football togolais.

Cette nomination marque une nouvelle ère pour le football togolais. La Fédération togolaise de Football se donne ainsi les moyens de développer durablement les talents et de faire émerger de futurs



Jeunes footballeurs

talents qui porteront haut les couleurs nationales sur la scène internationale. Le football togolais a

désormais rendez-vous avec un avenir prometteur, porté par une équipe déterminée et compétente,

résolue à faire briller les étoiles de demain !

Attipoe Edem Kodjo

Source : FTF

Football au Togo

Le Beach soccer au centre des ambitions

La Fédération togolaise de football tient une nouvelle compétition de beach soccer à Lomé les 26 et 27 août. Le lancement officiel a eu lieu le 28 juillet dernier au siège de la FTF par le secrétaire général de FTF, Hervé Agbodan, et le conseiller du président de l'instance en charge du Beach Soccer et du foot en salle (Futsal), Hervé Piza.



Beach soccer à Lomé

En septembre 2022, quatre équipes de Lomé ont fait découvrir le Beach Soccer aux populations. L'objectif de la FTF à l'époque était de faire ses premiers pas dans la discipline, explorer les pistes pour un développement intégral du football sur sable. Un an après, une nouvelle compétition va regrouper 8 équipes de Lomé et d'Aného. « Nous sommes heureux de vous présenter cette nouvelle compétition

qui s'inscrit dans le cadre de notre stratégie de développement du Beach Soccer. On attend à ce que l'engouement se poursuive autour de la discipline pour arriver à nos objectifs », a confié Hervé Piza.

D'après Hervé Agbodan, « Le bilan de l'exhibition de l'année dernière nous permet de nous retrouver aujourd'hui. La Fifa a validé notre plan de développement du Beach Soccer et il est important

de faire des compétitions. L'objectif est d'arriver à tenir un championnat qui prend en compte tout le pays et je crois que petit à petit nous allons arriver ». Dans le cadre de ce nouveau tournoi prévu les 26 et 27 août prochains, une commission technique composée d'entraîneurs et anciens internationaux se chargera de détecter et de sélectionner les meilleurs joueurs. A terme, ces derniers formeront la première sélection

nationale de Beach Soccer avec la possibilité de faire un premier match amical test face à une sélection d'un pays voisin d'ici la fin de l'année.

Formation, tirage et règles

En prélude au Tournoi de Beach soccer prévu les 26 et 27 août prochains, une formation a réuni les différents acteurs le 4 août au siège de la FTF. Sous la direction de l'ancien international burkinabè et consultant technique, Madou Dossama, la formation s'est portée sur les différentes lois du jeu du football de plage. Des dimensions du terrain aux différentes infractions en passant par les fautes et incorrections ou encore les équipements des joueurs, les représentants de clubs, arbitres et membres de la Commission Technique ont parcouru les règles essentielles du Beach soccer.

Les acteurs sont ainsi bien outillés pour produire un spectacle de qualité les 26 et 27 août. Dans la foulée de cette formation, le tirage au sort du tournoi a été effectué. Les oppositions des confrontations directes mettent aux prises d'un côté, Goliath FC vs Amis du Dimanche d'Ablogamé, Retrouvailles FC vs BS Gbohloe-Su d'Aného et de l'autre, Marina FC contre Joie de Jouer et Diamond FC face à Scorpion Rouge d'Adanhouzo des Lacs. Un

match de Beach soccer se compose de trois périodes de 12 minutes chacune, séparées par deux pauses de trois minutes. Le chronomètre est arrêté en cas de but, de faute ou de blessure, mais aussi lorsque les arbitres estiment qu'une équipe tente de gagner du temps. Si le ballon est en jeu, la période se prolonge jusqu'à la fin de l'action en cours.

Les rencontres se disputent sur du sable et la surface de jeu doit être recouverte d'une couche d'au moins 40 cm de sable. Le terrain doit avoir une longueur comprise entre 35 et 37 mètres et une largeur comprise entre 26 et 28 mètres. Le terrain est délimité par des lignes de dix centimètres de large. Les buts ont une hauteur de 2m20 et une largeur de 5m50.

La ligne médiane est délimitée par deux poteaux avec des drapeaux rouges. À neuf mètres de la ligne de but, il y a une ligne imaginaire définie par des poteaux avec des drapeaux jaunes. La zone délimitée par cette ligne et la ligne de but est la surface de réparation, c'est-à-dire la zone où un coup de pied de réparation (penalty) est tiré (depuis le centre de cette ligne) en cas d'infraction. Enfin, la zone des remplaçants est située le long de la ligne de touche, comme en futsal.

Attipoe Edem Kodjo

ASSIGNATION

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Et le **Jeudi trois (03) Août à 16h 30mn**

A la requête de **La Société Saint Michel & Co Sarl**, dont le siège est à Lomé, angle Avenue Maman N'DANIDA et rue des Lacs (Grand Marché), BP : 60410, RCCM N°3339 Tél. : 22 21 47 46, représentée par son Gérant, Monsieur AMOUZOU Tété, demeurant et domicilié audit siège ;

Assistée de **Maitre Mathias A. EDORH-KOMAHE**, Avocat au Barreau du Togo, Super Taco, Rue Anima, A côté du Collège Saint Joseph, face Agora Senghor, 03 BP : 31026, Tél. : 96 39 35 35/91 53 55 04/90021646, Email : edorhkomahe@gmail.com ; au cabinet duquel domicile est élu ;

J'ai

DONNE ASSIGNATION AU NOMME :

EJIKE Chika Christian demeurant et domicilié à Lomé, (sans adresse) :

Conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile et de l'ordonnance N° 147/2023 du 13 juin 2023 du Président du Tribunal de Commerce de Lomé, j'ai affiché la copie du présent exploit sur la porte principal de l'audience dudit Tribunal, laquelle sera publiée également dans le journal TOGOMATIN.

A comparaître le **Mercredi 16 AOÛT 2023 A NEUF (09) HEURES** précises et jours suivants s'il y a lieu, par-devant le Tribunal de Commerce de Lomé, angle Avenue de la Présidence et Avenue Georges Pompidou, siégeant en matière commerciale dans la salle d'audience dudit Tribunal ;

POUR

Suivant contrat en date du 1^{er} mars 2000 conclu pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction, la Société Saint Michel & Co Sarl a donné à bail à usage commercial au sieur EJIKE Chika Christian, un local servant de boutique portant le numéro 718 sis au Grand marché de Lomé, Rue Sylvanus OLYMPIO, ancienne rue du commerce, pour un loyer mensuel de deux cent mille (200.000) F.CFA payable annuellement et d'avance (pièce n°1) ;

Le sieur EJIKE Chika Christian y exerçait son commerce sous le nom «ETS CHRISTEX IMPORT-EXPORT» Tel : 222 15 99 ;

Depuis plus de trois (3) ans, sieur EJIKE Chika a disparu en abandonnant la boutique et emportant avec lui les clés et ne laissant ni adresse ni consigne ainsi qu'il résulte du procès-verbal de constat en date du 18 février 2022 de l'huissier Magadji I. GARBA (pièce n°2) ;

Il a accumulé à ce jour des loyers impayés d'un montant de huit millions (8.000.000) F.CFA ;

Qu'une mise en demeure en vertu de l'article 133 de l'AUDCO à lui faite le 23 juin 2023 par Maitre Komlanvi ZEBADA, huissier, est restée sans effets (pièce n°3) ;

Qu'il y a donc lieu de prononcer la résiliation du bail le liant à mon requérant, d'ordonner la réouverture et son expulsion des lieux ainsi que sa condamnation à payer la somme de huit millions (8 000 000) F CFA correspondant aux loyers impayés.

PAR CES MOTIFS


Il est demandé au Tribunal:

- de prononcer la résiliation du contrat de bail conclu entre la requérante et le requis le 1^{er} septembre 2020 ;
- d'ordonner la réouverture et l'expulsion des lieux du requis ainsi que de tout occupant de son chef de l'immeuble objet du bail ;
- d'ordonner l'exécution provisoire du jugement à intervenir nonobstant toutes les voies de recours et sans caution ;
- de le condamner aux entiers dépens dont distraction au profit de Maitre Mathias A. EDORH-KOMAHE, Avocat à la Cour aux offres de droit.

SOUS TOUTES RESERVES ET POUR QU'IL NE L'IGNORE

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, remis copie du présent exploit dont le coût est de : **30.000** francs.

L'HUISSIER



Togo

Le plus vieux type de volontariat enregistre sa 18^e vague

Yawotsè Vovor, directeur de cabinet du ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, a au nom de sa cheffe, la ministre Myriam Dossou d'Almeida, lancé la 18^e vague des Volontaires nationaux de compétences (VNC). C'est le plus vieux type de volontariat mis en place par le Togo dans le cadre de son programme de volontariat. La cérémonie a eu lieu hier à Lomé.



Les VNC lors de la prestation de serment

La 18^e vague des VNC est composée de 684 personnes issues de différents profils et prêtes à œuvrer pour soutenir les organisations publiques et de la société civile dans des domaines essentiels tels que l'éducation, la santé, le développement communautaire, le droit et la justice, etc. Selon Omar Agbangba, directeur général de

l'Agence nationale du volontariat du Togo (ANVT), plus de 20 278 jeunes ont été mobilisés pour le volontariat national de compétences, dont plus de 3500 volontaires enseignants qui contribuent à une éducation de qualité pour tous, même dans les zones les plus reculées du Togo. Le secteur de la santé a également bénéficié de

l'action déterminante des volontaires nationaux par la prise en charge de plus de 3 millions d'enfants. Plus de 7000 volontaires, soit 40% ont trouvé de l'emploi grâce au volontariat national. Environ 2000 autres, soit 11% estiment avoir quitté le volontariat pour des raisons d'ordre personnel. Un suivi a montré que la quasi-totalité de ces volontaires a trouvé de



Remise symbolique de kit à une volontaire par Yawotsè Vovor (à droite)

nouvelles opportunités d'emploi.

Kossi Aboka, maire de la commune du Golfe 5 qui accueillait la cérémonie, a pour sa part, exhorté les nouveaux VNC au travail bien fait, à la discipline, l'abnégation. « Travaillez dur et impactez votre entourage », a-t-il indiqué. Au nom de la ministre du Développement à la base,

de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, le directeur de cabinet Yawotsè Vovor a remercié les partenaires. Lesquels partenaires sont le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), France-Volontaires, les différents corps de volontariat au Togo, l'Union européenne, etc.

Edem Dadzie

PRÊT SCOLAIRE

JUSQU'À 05 MOIS DU SALAIRE NET*
DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2023



* Offre soumise à conditions

DISPONIBLE EN 24H
POUR UNE BELLE
RENTRÉE SCOLAIRE

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

